

DÉCEMBRE 2021
Numéro 54

DOSSIER: LES PROJETS POUR LA VILLE |
Un nouvel élan pour Tullins

On fête
NOËL
À **TULLINS**

Programme des festivités en p. 12

MEILLEURS VŒUX 2022



RETOUR EN IMAGES



Du 7 au 9 octobre

Fête de la science à Tullins organisée par les MJC du Pays Voironnais. Ateliers, animations, expositions autour des thèmes de l'eau, l'environnement et les fibres.



Jeudi 11 novembre

Cérémonie commémorative de la victoire et de la paix du 11 novembre, jour anniversaire de l'armistice de 1918 et hommage à tous les morts pour la France.



Jeudi 18 et jeudi 25 novembre

Démocratie participative
Réunion publique sur le projet de parking rue du Couvent.
Réunion publique sur le projet avenue de la Contamine.

Tullins **m@g**

- Directeur de publication : Gérald Cantournet
- Rédaction : service communication 04 76 07 40 05
- Photos : service communication, C. Rocher, Shutterstock, X-droits réservés
- Maquette : New Deal
- Impression : Manufacture Deux-Ponts
- Distribution : Mairie de Tullins - ISSN 2417-7172

Tullins Fures



Une année de changement

2021 aura été pour nous la 1^{re} année complète de notre mandat, je vous propose de faire un bilan des actions que nous avons initiées.

Depuis notre élection, notre objectif était de faire émerger des projets qui seront à mettre en œuvre demain et vous proposer une trajectoire pour les années à venir. Malgré la crise sanitaire, mon équipe s'est pleinement mobilisée pour y répondre (voir le dossier « Le Bilan » de ce dernier Tullins m@g).

Mais après cette période troublée, nous avons tous besoin de nous retrouver pour fêter, comme il se doit, la fin de l'année, c'est pourquoi mon équipe et moi, avons souhaité offrir à tous les Tullinoises et tous les Tullinois une belle occasion de nous retrouver autour de la magie de Noël.

Dès le vendredi 17 décembre, nous fêterons Noël avec nos seniors pour une journée festive, nous poursuivrons avec les enfants des écoles pour une soirée magique avec le Père Noël.

Le samedi 18 décembre, le centre-ville vous accueillera pour un marché traditionnel et d'artisanat organisé avec tous nos commerçants et plus de 20 exposants qui viendront animer les rues du centre-ville.



Et dimanche 19 décembre, nous terminerons ce week-end de fête avec un spectacle et un goûter pour les familles à la salle des fêtes.

Cette année, à Tullins, nous fêterons Noël TOUS ensemble.

Avec un peu d'avance, je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année entourés de vos proches et je vous donne rendez-vous le vendredi 14 janvier à 19h, pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Gérald Cantournet

Maire de Tullins,

Vice-Président du Pays Voironnais

en charge de l'accompagnement vers l'emploi et l'insertion,

Président de La Maison de l'Emploi du Pays Voironnais et Sud Grésivaudan

Élu référent « Territoires d'Industrie »

Une information vous manque ? Dites-le nous !

par courrier : Mairie - Clos des Chartreux - CS 20058 - 38347 TULLINS cedex
par mail : communication@ville-tullins.fr
sur la page Facebook de la commune : www.facebook.com/villetullins

SOMMAIRE

4 - 5

L'ACTU MUNICIPALE

6 - 9

LE BILAN :
UN NOUVEL ÉLAN POUR TULLINS

10

INTERCOMMUNALITÉ

11

À VOTRE SERVICE :
UN NOUVEAU MANDAT POUR LE CONSEIL MUNICIPAL DE JEUNES

12

AGENDA





ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

07/09/2021

Gabriel ROBERT

07/09/2021

Junior ARNAUD

02/10/2021

Jules CLOT PAILLAS

MARIAGE

02/10/2021

Anthony ROTOLO
et Cyrielle PERRUCHON

DÉCÈS

08/10/2021

Odetta CHAPEL

veuve MARION

13/10/2021

Suzanne BENÉTON

épouse DUBOUCHER

14/10/2021

Mimoun EL MELHAOUI

15/10/2021

Geneviève ODDOS

veuve DEZOTHEZ

16/10/2021

Yvonne RENTIER

veuve CHAMPON

25/10/2021

Laurent DROUOT

31/10/2021

Lucette GLÉNAT

épouse FALQUE

06/11/2021

Paula ALVES DE MATOS

08/11/2021

Mohammed BOUMEDJANE

Recensement de la population



À TULLINS

DU JEUDI

20 JANVIER

AU SAMEDI

19 FÉVRIER

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

→ 1. Connaître la population française

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et donc d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

→ 2. Définir les moyens de fonctionnement des communes

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au Conseil Municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

→ 3. Prendre des décisions adaptées pour la collectivité

La connaissance de ces statistiques est l'un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transport à développer...

UN ACTE SIMPLE, UN GESTE CIVIQUE UTILE POUR TOUS !

1. Un agent recenseur recruté par la commune se présentera chez vous à des fins de recensement à partir du 20 janvier 2022.
2. Vous répondez à l'enquête de recensement.

Répondre par Internet est la manière la plus simple de se faire recenser.

Votre agent recenseur vous expliquera la marche à suivre. Si vous ne pouvez pas répondre par Internet, vous pourrez utiliser des documents papier.

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Contact : Formalités Administratives de la mairie **04 76 07 00 05**

LE BUDGET PARTICIPATIF :

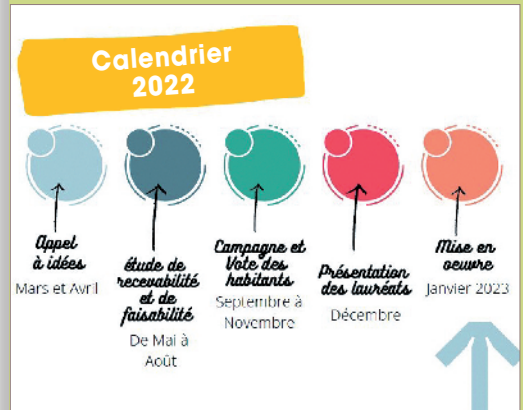
faire émerger les projets des habitants !

À l'échelle de Tullins, les élus souhaitent permettre la réalisation de projets d'aménagements venant d'une réflexion citoyenne. Pour ce faire, le dispositif « budget participatif » sera mis en place dès 2022.

Le principe est simple :

Vous avez une idée qui rentre dans les champs de compétences de la commune : espaces verts, aménagement et mobilier urbains, culture et loisirs, éducation et jeunesse, bâtiments municipaux et équipements de proximité, déplacement, sports, propreté urbaine, numérique, solidarité ;

Vous proposez, les habitants votent pour leurs projets favoris et la Ville les réalise sur l'année qui suit.



Retrouvez les modalités de participation ainsi que les critères de recevabilité et de faisabilité des projets sur le site internet de la Ville www.ville-tullins.fr

EXPRESSION LIBRE

L'expression des groupes politiques représentés au Conseil Municipal. Les textes remis à Tullins m@g sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Groupes de la minorité

POUR TULLINS FURES UNE DYNAMIQUE NOUVELLE

Quel projet pour le terrain rue du Couvent ?

La majorité municipale a présenté jeudi 18 novembre en réunion publique son projet de parking sur le terrain rue du Couvent préempté et acquis par la commune en 2017.

Y a-t-il urgence à prendre une décision concernant ce terrain alors que l'aménagement du centre-ville est en cours de réflexion ?

Quel aménagement voulons-nous sur ce terrain alors qu'il n'y a pas d'obligation à y réaliser un parking ?

Quelle place pour le piéton, le cycliste et la voiture voulons-nous dans le « Vieux Tullins » ?

Nous vous proposons un temps de concertation afin de porter la voix des citoyens au Conseil Municipal.

Si vous êtes intéressés par ce sujet, envoyez-nous un mail à l'adresse : dynamiquenouvelletullins@gmail.com et nous vous communiquerons la date et le lieu de ce temps de réflexion. L'information sera également publiée sur notre compte Facebook.

D'ici là, nous vous souhaitons à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année !

GROUPE LR, CENTRISTES ET SOCIÉTÉ CIVILE

TEXTE NON FOURNI



Participation citoyenne

La démocratie participative arrive à Tullins!

Après cette première année de mandat particulière, en raison de la crise sanitaire, la municipalité se réjouit de lancer la démocratie participative à Tullins.

Sous forme de réunions publiques pour aborder des questions particulières, de rencontres habitants-élus pour des temps plus conviviaux ou encore lors d'ateliers participatifs thématiques, la démocratie participative prend plusieurs formes à Tullins.

Encadrée par une charte dans laquelle sont illustrés les grands principes de la participation citoyenne, chaque instance est expérimentée et sera soumise à évaluation à la fin de l'année 2022. L'objectif étant d'être toujours transparent auprès des habitants sur l'échelon de participation citoyenne et de permettre la mise en place de projets favorisant le vivre ensemble à Tullins.

▲ Dates des rencontres habitants-élus :

Pour cette première édition, les rencontres habitants-élus auront lieu à la salle des fêtes.

MARDI 18/01
PLAINE DE GALERNE

JEUDI 20/01
PLAINE DE ST-JEAN DE CHÉPY

MARDI 25/01
FURES

JEUDI 27/01
CRESSONNIÈRE HORIZONS

MARDI 01/02
LES COTEAUX

JEUDI 03/02
ROUTE DE POLIÉNAS TIZIN

JEUDI 10/02
CENTRE-VILLE

MARDI 08/02
GARE CONTAMINE

Dans une ambiance conviviale, ne ratez pas cette occasion de pouvoir échanger avec les habitants et les élus de votre secteur!
Respect des mesures sanitaires en vigueur aux dates des rencontres.

Infos pratiques
Retrouvez la charte de la démocratie participative en ligne sur le site internet de la Ville www.ville-tullins.fr

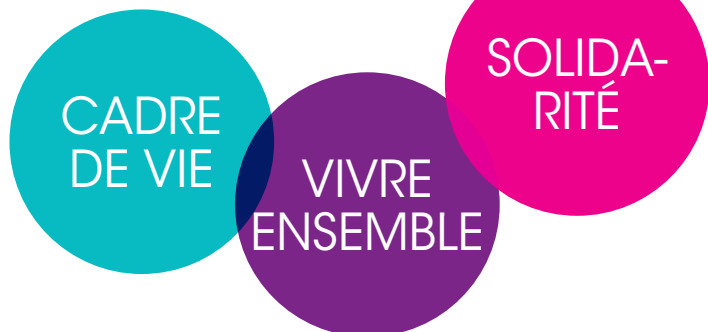


LES PROJETS POUR LA VILLE

Un nouvel élan pour Tullins

« Malgré le contexte sanitaire que nous venons de traverser avec mon équipe nous avons travaillé sur toutes les thématiques qui feront que notre ville va se transformer dans les années à venir pour encore mieux répondre aux besoins des Tullinois. L'objectif de cette 1^{re} année de mandat était de préparer les projets qui seront à mettre en œuvre demain et donc de vous proposer une trajectoire pour les années à venir. Et pour mener à bien ces projets, nous avons besoin de nous appuyer sur des ressources et une organisation solide, c'est pour cela que cette 1^{re} année fut aussi une année de réorganisation pour les services municipaux. »

Depuis septembre, c'est désormais trois pôles de directions qui gèrent les affaires communales « en mode projet » :



C'est également :

- La création d'un poste d'agent de sécurité de la voie publique (ASVP) pour renforcer les missions de la Police municipale.
- La création du service économie pour mieux répondre aux attentes de nos acteurs économiques.
- La création d'un poste de Chargée de mission Participation citoyenne et Développement durable, poste clé pour le développement de projets transversaux.
- Et enfin, un poste de Cheffe de Projet Petites Villes de Demain (PVD), poste stratégique pour nous accompagner sur tous nos projets de revitalisation de la commune.



DEJÀ DE NOMBREUX PROJETS STRUCTURANTS SUR LA RAMPE DE LANCEMENT

Projet phare du mandat: Petites Villes de Demain, c'est parti!

Fin 2020, Tullins a été désignée lauréate du dispositif « Petites Villes de Demain » mis en place par le Gouvernement dans le cadre du plan de relance. L'objectif de ce label est de soutenir, par un accès prioritaire aux financements, les communes qui se lancent dans un projet de revitalisation de leur territoire.

L'équipe municipale accompagnée de sa Cheffe de Projet PVD dispose de dix-huit mois pour réaliser des études qui permettront d'aboutir à un état des lieux précis mettant en avant les atouts et les faiblesses de la commune. Les questions relatives au commerce, à l'habitat, aux déplacements et plus largement au cadre de vie, seront au cœur des réflexions pendant ces prochains mois. C'est sur la base de ce diagnostic, que la commune pourra bâtir son projet politique de revitalisation et son plan d'actions opérationnelles pour donner un nouveau visage à la commune de Tullins.



Le 21 octobre, rencontre à Tullins avec l'ensemble des partenaires : Pays Voironnais, Département, Région, architecte des bâtiments de France et partenaires financeurs.

Le Maire a d'ores et déjà fixé le cap : « *le projet de revitalisation s'articulera autour de la requalification de la place Docteur Valois qui représente un espace public fort et un symbole de centralité pour les tullinois.* »

Projet de renouvellement du quartier de la Cressonnière

1. 47 logements livrés en 1974 : la résidence autonomie est un bâtiment très ancien, avec une forte présence d'amiante et un public senior fragile à « ménager ».

2. 156 logements livrés en 1979 qui perdent en attractivité compte tenu des caractéristiques du quartier et d'une offre de logements de plus en plus inadaptée.

3. La gendarmerie construite en 1974, se déplacera sur le terrain de l'ancien camping. Un projet en cours de finalisation avec la Société Dauphinoise pour l'Habitat (SDH). Un permis de construire sera déposé d'ici la fin de l'année 2021 et c'est l'atelier Cube, architecte installé sur Tullins, qui est en charge de cette opération.

Il est maintenant nécessaire de se poser la question du devenir de ce quartier stratégique pour le développement de la commune car c'est un lien indissociable entre le centre de Tullins et le bourg de Fures et à proximité de la gare.

✓ Projet de rénovation urbaine complète du quartier avec une offre nouvelle de logements avec un enjeu de reconstitution de l'offre : mixité sociale, générationnelle.

✓ Nouveau pôle « du bien vieillir » à Tullins. Un bâtiment qui mutualisera une Résidence autonomie et un EHPAD. Un concept à inventer pour prendre en charge les personnes âgées en perte d'autonomie sans rupture dans leur fin de vie.



Le 19 octobre, visite du quartier de la Cressonnière en présence du Président du Département, de la SDH, de la Fondation Partage et Vie.



LE BILAN

LES PROJETS POUR LA VILLE



Le 19 octobre, visite du collège Condorcet par le Président du Département de l'Isère.

Le collège Condorcet de Tullins en lien avec la sécurisation de l'avenue de la Contamine

La rénovation complète du collège annoncée par le Président du Département lors de sa venue à Tullins le 19 octobre dernier, était attendue par l'ensemble des habitants de la ville et des communes aux alentours.

Construit en 1967 et agrandi en 1987, seuls des travaux de rafraîchissement ont été réalisés.

Une réflexion est actuellement menée par le Département pour la gestion du flux des bus avec la réalisation de nouveaux aménagements sur le parvis du collège.

Ces aménagements devant le collège seront en lien avec les travaux de sécurisation de l'avenue de la Contamine qui seront eux, réalisés en 2022 par la commune et qui ont fait l'objet le 25 novembre d'une réunion publique pour établir les travaux à réaliser.

Un chantier colossal et des aménagements structurants pour notre commune qui vont transformer le quartier de la Contamine et du collège avec un objectif affiché de créer un véritable cheminement sécurisé pour les modes doux entre le centre-ville et le pôle gare.

Parking rue du Couvent

En août 2017, l'ancienne municipalité a décidé de préempter ce bien situé rue du Couvent avec l'objectif de réaliser un parc de stationnement public dans un secteur particulièrement contraint à proximité d'équipements générateurs de déplacements (école municipale de musique et de danse, école privée). La volonté de la Commune est de mettre en œuvre des actions de nature à redynamiser le centre bourg de la Commune en favorisant l'accessibilité et l'attractivité des activités commerciales.

Le cabinet Alp'Etudes a étudié sa faisabilité et les contraintes techniques à prendre en compte pour ce projet et une esquisse a été présentée en réunion publique.

Les remarques des participants seront prises en compte, **un projet définitif sera établi et les travaux devraient démarrer avant l'été 2022.**



Cinéma

Tullins à la chance de disposer d'un cinéma mais il est vieillissant. Avant d'être confronté à sa fermeture, la municipalité a souhaité anticiper et s'est posée la question d'une extension ou d'un transfert du cinéma sur un autre lieu de la commune.

La réalisation d'une étude a montré que Tullins avait la capacité d'accueillir un cinéma d'environ 400 places réparties dans trois salles.

Une très bonne nouvelle qui permet maintenant de poursuivre la réflexion sur le sujet en y associant la population afin de faire naître un projet qui devra répondre aux attentes des habitants du bassin de vie. Une offre cinématographique qui n'a pas vocation à concurrencer le cinéma de Voiron mais de s'inscrire dans la complémentarité. À suivre...

Petit déjeuner économique.



DÉVELOPPER DES ACTIONS POUR AMÉLIORER LE QUOTIDIEN

SENIORS

Reprise de la Résidence autonomie Jules Cazeneuve par la Fondation Partage et Vie

Depuis 1974, la Résidence autonomie Jules Cazeneuve est en gestion par le CCAS avec une équipe de quatre agents qui chaque jour œuvrent pour rendre le meilleur service possible aux résidents.

Depuis quelques années, ce bâtiment très ancien avec un public sénior fragile et en perte d'autonomie ne permet plus au Centre Communal d'Action Sociale de supporter cette prise en charge. Il fallait donc, dans l'attente d'un nouveau projet dans le quartier, pouvoir continuer d'accueillir nos séniors dans les meilleures conditions possibles et donc maintenir cette résidence sur la commune. Sa fermeture aurait compromis le projet Nouveau pôle « du bien vieillir » à Tullins.

La prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie nécessite des compétences et une adaptabilité permanente. Ces missions pour la collectivité sont difficiles à assumer, aussi, il nous a paru cohérent de transférer la gestion de la résidence autonomie à une structure qui gère déjà des personnes âgées en perte d'autonomie.

Après quelques mois de travail et de réflexion entre la commune et la Fondation partage et vie (gestionnaire de l'Ehpad Arc en Ciel), le transfert de la gestion de la résidence autonomie aura lieu le 1^{er} janvier 2022.

Le repas des aînés.

La commune par l'intermédiaire du CCAS se recentre sur sa mission essentielle qui est :

✓ Permettre une meilleure intégration des séniors dans la vie de la commune : **une navette gratuite réservée aux 65 ans et plus** pour se rendre au marché le samedi matin. Avec 4 arrêts : Résidence autonomie Jules Cazeneuve, EHPAD Arc en Ciel, place de la Libération et Hôpital Michel Perret.

✓ Proposer des activités et des animations pour nos séniors : **des ateliers de sensibilisation à l'utilisation d'une tablette, des activités physiques adaptées.** Ces ateliers sont gérés par le CCAS avec le soutien financier de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, dans le cadre de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de l'Isère.

✓ **Semaine bleue.**

✓ **Un repas des aînés pour les personnes de + 70 ans.**

✓ Développer des projets intergénérationnels.

✓ Apporter de la solidarité : **des paniers gourmands offerts à Noël** à toutes les personnes dès 70 ans sans conditions de ressources.



ÉCONOMIE

La municipalité souhaite avoir un rôle de « Facilitateur » auprès de l'ensemble de ses acteurs économiques afin de créer les meilleures conditions possibles pour qu'ils puissent créer ou développer leur activité.

✓ Création d'un service économie en mairie avec un manager de commerce en charge de l'économie de la commune, qui se veut également le relais du service économique de la CAPV.

✓ Mise en place par le service économie d'un petit déjeuner des acteurs économiques chaque 1^{er} jeudi du mois.

✓ L'association des commerçants et artisans de la commune s'est relancée grâce au soutien de la mairie.

✓ Mise en place de la news.eco envoyée aux acteurs économiques, tous les 2 mois.

✓ Relais des informations des acteurs économiques sur les réseaux sociaux, panneaux lumineux.

✓ Depuis juillet 2020 : ouverture de plus de 7 commerces, l'installation de plusieurs entreprises, et déjà de nombreux projets d'ouvertures pour 2022.

✓ Participation financière de la commune aux travaux dans les locaux des commerçants, en complément de l'aide de la Région et de la CAPV.

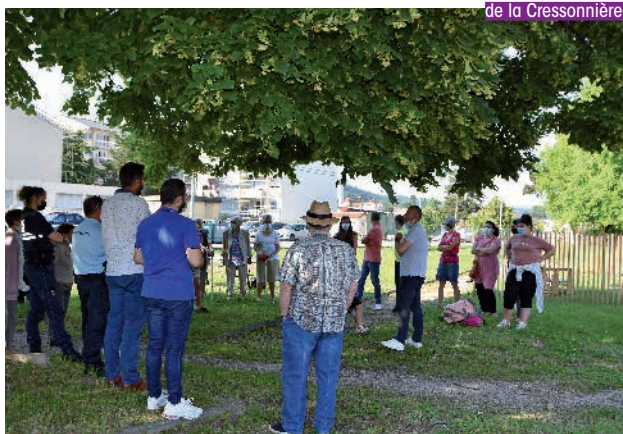


PROXIMITÉ

Des rencontres trimestrielles avec les habitants de la Cressonnière

La municipalité s'est engagée depuis cet été à rencontrer les habitants en présence de la gendarmerie, des sapeurs-pompiers, de la police municipale, de la Société Dauphinoise de l'Habitat (SDH), bailleur des immeubles et des techniciens de la mairie. L'objectif étant d'échanger sur des projets à mener en concertation avec tous les acteurs mais également discuter sur les problèmes que chacun peut rencontrer au sein de la résidence ou écouter les attentes des habitants.

Rencontre avec les habitants de la Cressonnière.



SOLI'CRESS

La municipalité constate une forte volonté des habitants des grandes résidences sociales, de voir leur cadre de vie s'améliorer.

En septembre, pour répondre à leurs attentes, elle initie «SOLI'CRESS» sur la résidence de la Cressonnière en partenariat avec la SDH. Ce projet valorise et encourage la participation citoyenne aux côtés des acteurs de terrain. Actuellement en phase de diagnostic, elle s'engage à l'issue, à mettre en place des actions pérennes avec et pour les habitants (du secteur).

En octobre, SOLI'CRESS a lancé sa première action avec un «diagnostic en marchant».

Les élus, des agents de la commune, le bailleur social, le Pays Voironnais et des habitants ont répondu présents pour observer le secteur et lister les points à améliorer mais aussi mettre en avant le potentiel existant.

Cette démarche a été positive et sera amenée à être reconduite grâce à la participation de tous les locataires ayant envie d'apporter leurs idées.

En parallèle, un questionnaire a été réalisé à l'attention des habitants de la résidence sociale. Il vise à recueillir leur parole pour apporter en retour des réponses en adéquation avec leurs besoins et leurs attentes.

SOLI'CRESS est précurseur et a la ferme intention de se développer sur le territoire communal à long terme.

Le 15 octobre, «diagnostic en marchant» à la Cressonnière.



JEUNES

Éducation

Consultation sur les rythmes scolaires basés sur 4 jours ou 4 jours et demi de classes par semaine, dès octobre 2020. Passage à la semaine à 4 jours en septembre 2021 avec une nouvelle tarification, équitable et solidaire en adéquation avec le passage à la semaine de 4 jours. Cette organisation a été le fruit d'un travail partenarial avec les familles et l'ensemble de la communauté éducative.

Truck A'Venir à Tullins pour les jeunes âgés de 16 à 29 ans

La Maison de l'Emploi du Pays Voironnais s'est mobilisée dans un tout nouveau projet nommé «A'Venir». Son objectif : aller vers les jeunes éloignés de l'emploi et de la formation, leur permettre de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et adapté à leurs besoins. Tout au long de l'année 2021, le Truck A'Venir est venu s'installer et faire des permanences sur le parking Jean Jaurès et sur le parking de la Cressonnière.



Le Truck A'Venir à proximité de la Cressonnière.

Garantie jeunes se délocalise sur Tullins

La Mission Locale du Pays Voironnais en partenariat avec la Mairie de Tullins, installe le dispositif Garantie Jeunes sur la commune. La Garantie Jeunes est une prestation de coaching intensif sur une période de 12 mois avec en contrepartie le versement d'une allocation de 497 euros. 8 à 10 jeunes de 16 à 25 ans ont intégré ce dispositif depuis le lundi 29 novembre 2021. L'objectif est l'accès à l'emploi avec des visites entreprises, des stages, des simulations d'entretiens, des ateliers d'outillage et de recherche d'emploi,

SÉCURITÉ

Police municipale

✓ Trois policiers municipaux et un agent de sécurité de la voie publique (ASVP) en renfort pour encore plus de présence sur le terrain.

✓ Des missions recentrées sur la sécurité aux abords des écoles et sur le respect du stationnement.

✓ Une ligne directe pour joindre la police au **04 76 07 40 02**.

Réglementation du stationnement

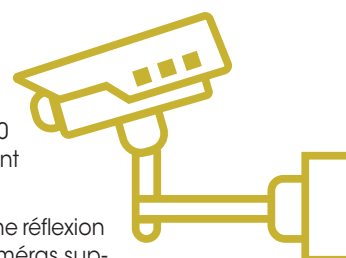
Un diagnostic global sur l'organisation du stationnement qui a conduit à une importante campagne de marquage au sol.

Caméras de vidéoprotection

Un dossier qui était à l'arrêt en juillet 2020 et dans lequel la municipalité n'arrivait à voir aucune issue possible.

Suite à un travail avec tous les partenaires, la commune a très bon espoir qu'une 1^{re} tranche de 10 caméras soit installée avant fin juin 2022.

Le projet se poursuit avec une réflexion pour l'installation de 30 caméras supplémentaires.





QUII DE NEUF?



LA COLLECTE DES SAPINS, C'EST LE JEUDI 6 JANVIER 2022!

La collecte des sapins s'effectuera le jeudi 6 janvier. Comme chaque année, elle concerne certaines rues du centre-ville.

Attention, il est impératif de déposer les sapins sur le trottoir, **le mercredi soir**, sans décoration, sans sac, ni plastique, ni pot. La collecte s'effectuera très tôt le jeudi matin!

Il ne faut pas déposer vos sapins n'importe où, les regrouper et vous assurer que le camion passe bien dans la rue concernée par votre dépôt!

Pour les autres quartiers, les sapins devront être apportés à la déchèterie aux horaires d'ouverture. Ils sont interdits dans les poubelles.

POUR CONNAÎTRE LES RUES CONCERNÉES : WWW.PAYSGOIRONNAIS.COM

+ d'infos sur

Collecte des sapins 2022 - Communauté du Pays Voironnais



GESTION DES DÉCHETS

Le tri des déchets est à la fête!

Pour que les poubelles ne soient plus à l'honneur des réjouissances, voici quelques conseils pratiques pour trier et réduire ses déchets pendant les fêtes...



Tous les emballages (carton, plastique et métal) et tous les papiers se trient dans le bac jaune, y compris les pots, barquettes, sacs et films en plastique...

Tout comme :

- Les boîtes métalliques : conserves de foie gras, de marrons, canettes de soda...
- Les briques de crème fraîche, de lait, de jus de fruits...
- Les emballages en carton ou en plastique : de beurre, de saumon, de charcuterie, de bonbons, les papiers cadeaux, les sacs en papier kraft, les pots de yaourt, les bouchons et couvercles, les films étirables, sacs...
- Les catalogues de jouets.
- Les petits emballages comme les capsules et collerettes de bouchons de champagne, les petits éléments en aluminium, les capsules de café en plastique et métal.



L'important est de les jeter vides et en vrac.

Par exemple, déposez séparément dans votre bac jaune le carton de la boîte de chocolats et son plateau en plastique. Même si vos emballages comportent des traces de nourriture, ils pourront être recyclés, il est donc inutile de les laver.

Mais gare aux grands cartons : la déchèterie est incontournable. On profitera du voyage pour y jeter également son sapin de Noël, qui finira sa vie en compost Ferti Vert. Une télévision offerte en cadeau constitue un vrai cas pratique : son grand carton sera déposé à la déchèterie, tout comme la mousse de calage en polystyrène ou la guirlande électrique qui ne fonctionne plus.

Le bac marron (ou la pratique du compostage) est également indispensable à notre quotidien.

Tous les déchets de cuisine ou de repas, les coquillages, les coquilles de noix, les noyaux de fruits, les os, les nappes en papier, filtres à café... direction bac marron! En triant vos déchets alimentaires, collectés une fois par semaine, vous pourrez réduire les nuisances olfactives de votre bac gris.

Mais alors que reste-t-il dans le bac gris (déchet non recyclables)?

Boules de sapins ou vaisselle cassée, guirlandes abîmées, des objets usés (brosse à dents, éponge...), les couches de bébé, les cotons... En effectuant les bons gestes, le bac gris contient désormais très peu de déchets même à Noël!

RÉDUIRE SES DÉCHETS...

- > Conserver le papier cadeau pour le réutiliser (en prenant soin de ne pas le déchirer).
- > Confectionner soi-même ses emballages cadeaux. La technique du furoshiki permet, par exemple, d'emballer ses cadeaux avec du tissu façon zéro déchet.
- > Plutôt que d'offrir un objet, offrir un cadeau sans déchet : une place de spectacle, un week-end à la campagne, un abonnement à un sport...
- > Si c'est un cadeau matériel, le choisir de qualité durable et réparable.

... LA BONNE IDÉE!



Un nouveau mandat pour le Conseil Municipal de Jeunes

L'année 2021 se termine avec le début d'un nouveau mandat du Conseil Municipal de Jeunes.

Vendredi 26 novembre, proclamation des résultats avec les anciens élus, les nouveaux élus et tous les candidats, en présence du maire, Gérard Cantournet et de l'adjoint à la jeunesse, Brahim Saadi.



21 ÉLUS

En effet, les jeunes tullinoises et tullinois de CM2, 6^e, 5^e et 4^e, après une campagne électorale, ont pu voter pour leurs représentants le 22 novembre (en mairie pour les CM2) et le 25 novembre (au collège pour les collégiens).

Pour ce nouveau mandat, 21 sièges étaient à pourvoir.

La répartition finale est la suivante :

- 2 sièges pour les CM2 de l'école Saint-Laurent,
- 6 sièges pour les CM2 de l'école Desmoulins,
- 6 sièges pour les CM2 de l'école de Fures,
- 3 sièges pour les 6^{es},
- 2 sièges pour les 5^{es},
- 2 sièges pour les 4^{es}.

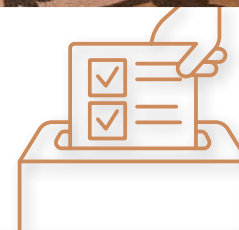
La proclamation des résultats de l'élection s'est tenue le vendredi 26 novembre, à 18h en mairie, en présence des anciens élus du CMJ.

CM2 :

- ▲ ÉCOLE PRIVÉE :
Sacha CATY, Lucas MARTINS
- ▲ ÉCOLE LUCILE ET CAMILLE DESMOULINS :
Jade MONTUY-LEWANCZYK, Maëly FILIBERTO, Chloé SAUVAGE, Théo COLLIAT, Jules DAMPNE, Florent DEBERNARDI
- ▲ GROUPE SCOLAIRE DE FURES :
Emma DE SOUSA, Selma HANNACHE, Léa COMBE DUCROT, Luka SCHWARTZ, William AUSSAL-CHHOUR, Jules FERMOND

Collège Condorcet

- ▲ 6^E :
Florent CHARREL, Lorenzo MADEDDU, Anthony PEREORA
- ▲ 5^E :
Maxime CHARLOT, Séréna KOGUEUN LEUMEN
- ▲ 4^E :
Ambre FERRANDI CHEVALIER, Brenda GAILLARD



La durée du mandat est de 2 ans, de novembre 2021 à novembre 2023.

Les élus devront choisir entre 2 commissions: **Vivre ensemble et Cadre de vie.**

Ces 2 commissions sont **des espaces de réflexion, d'échange et de construction des futurs projets** portés par les jeunes élus. Elles se réuniront tous les 2 ou 3 mois suivant les besoins.

Les séances plénières du CMJ se réuniront 2 fois par an afin de partager le travail accompli dans chacune des commissions thématiques.

Le Conseil Municipal d'installation se tiendra le mercredi 15 décembre en présence du Conseil Municipal adulte.

La coordinatrice enfance jeunesse de la commune sera chargée d'accompagner les nouveaux élus dans leurs missions.



DÉCEMBRE

MERCREDI 22

de 16h15 à 19h45
COLLECTE DE SANG
Salle des fêtes

JEUDI 30

de 16h15 à 19h45
COLLECTE DE SANG
Salle des fêtes

JANVIER

SAMEDI 8

ON FÊTE LES NOUVEAUX ARRIVANTS
En mairie

VENDREDI 14

à 19h
VŒUX DU MAIRE AUX HABITANTS
Salle des fêtes

SAMEDI 15

de 8h à 12h
VENTE DE BOUDIN ET COCHONNAILLES
Local de la chasse
Réservation :
acca.tullins@gmail.com

SAMEDI 15

à 20h
MATCH BASKET ÉQUIPE NF2 TULLINS / STADE MARSEILLAIS UC
Gymnase Mauduit

DIMANCHE 16

à 15h
MATCH UATF / RC ROMANAIS PÉAGEOIS
Stade Jean Valois

VENDREDI 21

de 15h à 18h
PERMANENCE ASSOCIATION LIVRES VOYAGEURS
Réception de livres au local, rue de la Halle (en dessous de l'École de musique)

SAMEDI 29

à 20h
CONCERT SOUL CONCEPT
Salle des fêtes

DIMANCHE 30

à 15h
MATCH UATF / US RENAGE RIVES
Stade Jean Valois

On fête **Noël** à Tullins

Pays Voironnais
Communauté du Pays Voironnais

Vendredi 17

- > PANIERS GOURMANDS AUX SENIORS PAR LE CCAS**
De 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, salle des fêtes
Animation de BAO-PAO (instrument de musique à corde laser) tout au long de la journée
Animation entièrement financée par la conférence des financeurs.
- > DÉAMBULATION ET CHANTS**
17h45, rendez-vous place Jean Jaurès
Déambulation centre de Tullins avec les enfants des écoles et les habitants
18h30, place de l'Église
Chants des enfants, stand maquillage, chocolat chaud pour les enfants, descente du Père Noël du clocher de l'église

Samedi 18

- > MARCHÉ TRADITIONNEL ET D'ARTISANAT** Centre-ville de 8h à 17h
Animations musicales : Fanfare Pink It Black / Christmas Carols avec RécréAnglais Tullins à 10h. **> ANIMATIONS POUR ENFANTS :**
Ateliers floraux avec Sweet Verveine, sur le thème des oiseaux et de Noël / Atelier travaux manuels « Noël » avec Isabelle Cusac pour enfants de 3 à 8 ans à l'espace Shine de 14h à 17h30. **> CIRCUIT DE VOITURES**
Chocolat chaud et vente de pain d'épices / *Proposé par Actif*
Présence de Miss Excellence Rhône-Alpes

Dimanche 19

- > MARCHÉ PAYSAN** de 9h à 12h, à la ferme de Galerne
- > SPECTACLE DE MAGIE « OBJECTIF MAGIE »** à 15h30, salle des fêtes
Pour petits et grands suivi d'un goûter offert par la MJC de Tullins
Présence de Miss Excellence Rhône-Alpes

Animations proposées par la Ville de Tullins en partenariat avec l'association des commerçants et artisans ACTIF
Respect des mesures sanitaires en vigueur

